

**Enquête publique du Parc de Champagne II LA FORESTIERE / LES ESSARTS LE VICOMTE**

Monsieur Le Commissaire Enquêteur Jean-Pierre Gadon,

Je tiens aujourd'hui à vous faire part de mon avis **CONTRE** le projet éolien du Parc des Portes de Champagne II.

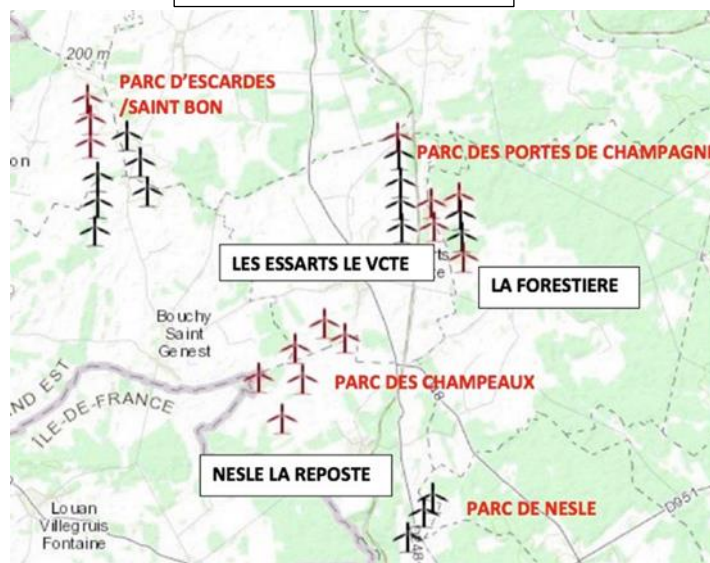
Je suis né à La Forestière, j'ai la chance d'avoir grandi dans un environnement préservé et non industriel. Je comprends bien sûr la politique de Mix Energétique ou encore de recours aux énergies renouvelables et là n'est pas le débat. Par contre, je ne comprends absolument pas ce qu'il se passe dans notre région, ni dans notre département de la Marne. Je ne comprends pas que des promoteurs choisissent notre région pour une implantation extensive d'éoliennes, toutes plus gigantesques les unes des autres ! Je ne comprends pas que des propriétaires terriens sacrifient notre environnement pour un profit financier. Et qu'une petite minorité impose sa vision et les nuisances à une majorité...

Une pétition a circulé dans le village contre l'extension de ce parc, il semblerait qu'une grande partie du village soit contre ce projet. Et pourtant ? L'avis du Conseil Municipal suivra t il la majorité du village ? Une consultation publique a-t-elle eu lieu ?

Nous allons devoir vivre avec un parc que nous n'avons pas demandé ; avec des éoliennes toujours plus grandes et qui vont dénoter avec celles qui sont déjà existantes (et plus petites) ; avec des nuisances toujours plus importantes (sonores, visuelles, effet stroboscopique le soir, et d'autres qu'on ne mesure pas encore) et mêmes amplifiées avec l'effet de densité ; avec un ajout de machines alors que le promoteur n'avait déjà pas réalisé d'étude d'impact post implantation après le premier parc en 2013 ! On ne respecte pas notre environnement ni nos vies... Et tout cela pour une histoire d'argent !

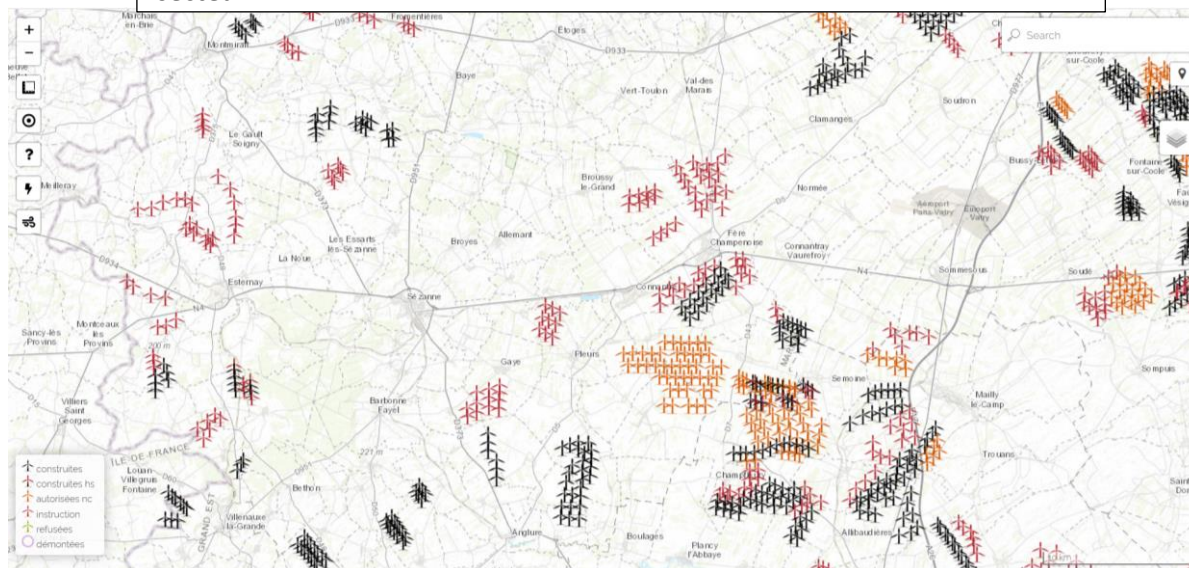
1- Je déplore cette politique d'implantations massives d'éoliennes qui envahissent et saturent notre département. Là encore, notre village de La Forestière est encerclé lui aussi, menacé par un nouveau parc en projet et deux extensions !

**Le cas de La Forestière**



Et l'envahissement autour de nous :

### Encerclement de la ville de Sézanne et densité écrasante des éoliennes du secteur



Pourquoi un tel acharnement pour notre région ? Pourquoi ne pas autoriser et promouvoir des parcs éoliens dans d'autres régions moins touchées ? Pourquoi vouloir détruire notre cadre de vie au détriment d'une énergie, certes verte et renouvelable MAIS SURTOUT **INTERMITTENTE ET ALEATOIRE** ?

2- Pourquoi choisir de rajouter également des éoliennes aussi proche des habitations ? L'éolienne F4 sera à peine à 700m de certaines habitations. Pourquoi aussi proposer à nouveau 3 éoliennes aux endroits mêmes qui ne convenaient pas en 2013 et qui avaient donc été abandonnées ? Nous sommes en droit de nous poser des questions. Les éoliennes F1 et E1 sont aussi trop proches de la forêt (200m au mieux) et peuvent représenter un réel danger pour notre avifaune et les chiroptères qui sont la richesse de notre Traconne.

La MRAe pointe elle aussi des lacunes dans le dossier du promoteur EDF Re et sur beaucoup de points. D'ailleurs au moment où je vous écris mon observation sur ce projet (le 02/11/ à 12 :30), je constate que l'avis de la MRAe est absent du dossier aussi bien sur internet que dans les mairies.

EDF Re nous parle énormément de bridages (notamment dans sa réponse à la MRAe) pour diverses causes : bruit, protection de l'avifaune... Quand les éoliennes vont-elles tourner et produire suffisamment d'électricité si on les bride à tout va ? Elles n'auraient donc aucune raison d'être installées si c'est pour tourner aussi peu...

3- Que dire des chiffres avancés par EDF Re dans les plaquettes distribuées aux habitants ? Quels sont les chiffres réels et fiables qu'il faut retenir de leur information ? Peut-on les croire ? Comment ne pas douter de leur projet ?

J'ai constaté des divergences dans leurs chiffres : Selon eux 5 nouvelles éoliennes de puissance installée de 18 MW avec 14 km de liaison offraient 29 900 MWh/an supplémentaires (consommation électrique de près de 13 500 habitants) en mai 2021 contre 39 600 MWh/an (consommation électrique de près de 19 000 habitants) sur la plaquette distribuée en septembre 2022 ! On est en droit de se questionner quant à la fiabilité des informations transmises par EDF Renouvelables... La Mairie doit

avoir les deux livrets quelque part, n'hésitez pas à les demander et les consulter pour constater par vous-même.

Pour finir, il est important de souligner également que le projet qui porte un nom en lien avec le Champagne (Parc des Portes de Champagne II), se situe à quelques kilomètres seulement du vignoble champenois (Bethon est à 5 km), que les pales seront visibles du vignoble et surtout que le vignoble est classé au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Cela nuirait à l'image de la Champagne et à la protection de notre patrimoine vivant, tout comme cela nuirait à une image touristique.

Je suis bien conscient qu'il nous faut travailler sur le mix énergétique mais je ne suis pas certain du tout que l'éolien puisse répondre à une demande grandissante en électricité de part son caractère intermittent. Notre région a déjà, je pense, bien contribué à aider La France dans ce sens et plus de développement éolien dans notre région et notre département serait néfaste et contre-productif car il sature complètement nos paysages pour une production plutôt faible. Notre région a largement contribué concernant l'éolien et je ne comprends pas cet acharnement à en vouloir toujours plus, je pense qu'il faut maintenant essayer de trouver d'autres alternatives, moins envahissantes et plus efficaces et productives.

Je vous remercie de bien vouloir tenir compte de mes remarques **contre l'extension de ce Parc Portes de Champagne II**, ainsi que de celles de la MRAe (qui donne tout de même un avis très négatif concernant cette extension), avant de rendre votre avis en toute impartialité.

Cordialement,

51120 La Forestière